

# Lutter contre le harcèlement moral au travail

**NOUVEAUTÉ****PRÉSENTIEL****SUR-MESURE****INTER ENTREPRISE**

## Objectif de formation

Le harcèlement moral au travail est à l'origine de puissantes souffrances au travail. Comment l'identifier, comment réagir, comment l'éviter ?

## Programme

### Comprendre le harcèlement moral en milieu professionnel

Les chiffres du harcèlement moral au travail.

La définition légale du harcèlement moral.

### Identifier les cas de harcèlement moral

Différencier harcèlement moral et pression psychologique.

Appréhender les différentes formes de harcèlement moral (Harcèlement ascendant, descendant et horizontal, Harcèlement moral institutionnel, Agissements s'apparentant à du harcèlement moral).

Repérer les techniques et profils de harceleurs.

Mesurer les effets du harcèlement (souffrance au travail, désorganisation de l'entreprise ...).

### Réagir face à une situation de harcèlement moral

Conduire une enquête avec un salarié qui se dit harcelé et avec un salarié présumé harceleur : écouter, recueillir les faits, comportements à adopter, erreurs à éviter.

Faire participer les acteurs ressources : CSE, médecin du travail, médiateur.

Protéger la victime, solutions adaptées et mesures disciplinaires contre l'auteur du harcèlement.

### Prévenir le harcèlement moral

Mobiliser les acteurs de la prévention et connaître leurs obligations.

Travailler sur les situations, environnements professionnels, organisationnels et culturels et méthodes managériales pouvant conduire à du harcèlement moral.

Sensibiliser via des outils de communication : règlement intérieur, charte de comportement et de bonnes pratiques, procédure de signalement.

## Infos pratiques

### Type de formation

Formation continue

### Public cible

Élus du CSE, DRH, RRH, collaborateurs de la fonction RH, managers, tous collaborateurs.

### Durée

1 Jour dont 7 Heures en centre

### Tarif(s) net de taxe

440 € par stagiaire

### Adresse

**Site de Rennes/Bruz**  
Campus de Ker Lann,  
6 Rue des frères Montgolfier, BP  
17201

35172 Bruz

<https://www.cci-formation-bretagne.fr/ille-et-vilaine>

## Les points forts de la formation

- Depuis le 1er janvier 2019, les CSE de toutes tailles doivent désigner un référent chargé d'orienter, d'informer et d'accompagner les salariés en matière de lutte contre le harcèlement moral, sexuel et les agissements sexistes.
- Cette formation opérationnelle a pour vocation de sensibiliser à des situations difficiles à gérer et de connaître les leviers à actionner.

# Les conditions d'admission

## Prérequis

Aucune connaissance particulière.

# Le parcours de formation

## Objectifs pédagogiques

S'approprier le cadre juridique du harcèlement moral. Identifier les cas de harcèlement moral. Réagir face à une situation de harcèlement moral. Mettre en œuvre les moyens de prévention.

## ► PRÉSENTIEL

## Modalités d'évaluations

Dans le cadre de notre process qualité évaluation des éléments acquis en fin de formation

## Modalités pédagogiques

La formation favorise les échanges et comporte la projection d'un support PowerPoint, des illustrations jurisprudentielles, la diffusion de vidéos et la distribution de documents pratiques.

## Les sessions



### Bruz

- 8 octobre 2026

Date et mise à jour des informations : 31/03/2026

*Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet [www.cci-formation-bretagne.fr](http://www.cci-formation-bretagne.fr)*

## Contacts



### DUROCHER Béatrice

Beatrice.DUROCHER@ille-et-vilaine.cci.fr

CCI Formation Ille-et-Vilaine - Site de Ker Lann - N° SIRET 130 022 809 00011 - N° d'activité 53351000435  
Campus de Ker Lann, 6 Rue des frères Montgolfier, BP 17201 - 35172 Bruz  
Tél. : 0299054545 - cci.formationcontinue@fac-metiers.fr - <https://www.cci-formation-bretagne.fr/ille-et-vilaine>

